

Coup de gueule !

Coup de gueule !

Marie-Hélène CORRUBLE, FOF-Normandie

Lundi 7 janvier dernier, je reçois le coup de téléphone d'une jeune orthophoniste belge (mais peut-être devrais-je dire logopède) qui cherche désespérément des stages d'équivalence. Je l'ai reçue le mercredi 09/01 à mon cabinet... et depuis, je suis ravie d'accueillir cette jeune en stage: bonus pour moi, elle est franchement sympathique et enthousiaste!!!

Elle avait donc déposé son dossier de demande d'équivalence le 15 décembre 2018.

Le 26 décembre 2018, elle reçoit le courrier lui demandant de réaliser **900 h** de stage, réparties dans différents domaines (euh non, pour être précise, 899 h!).

Il paraît que le nombre d'heures demandées a explosé cette année avec les premières étudiantes françaises sortant après 5 ans d'études.

Pendant les vacances de Noël, elle ne trouve évidemment aucune interlocutrice orthophoniste au bout du fil. Qu'à cela ne tienne, elle s'y remet bravement en janvier.

D'une part, elle découvre que la **liste** des orthophonistes fournie par l'ARS n'est **pas à jour**.

D'autre part, elle découvre que ses **futurs consœurs** sont loin d'être aimables: Certaines n'ont pas pris la peine de la rappeler.

D'autres ont répondu, de façon désagréable, qu'elles croulaient sous le nombre de demande de stagiaires.

D'autres encore ont affirmé qu'on leur demandait de prendre des stagiaires uniquement de l'école d'orthophonie la plus proche, en l'occurrence celle de Rouen.

Quelques-unes lui ont même rétorqué qu'elle n'avait qu'à avoir fait ses études en France.

Un grand nombre a cependant décliné de façon humaine. **Ouf!!!**

Si je m'insurge aujourd'hui, c'est qu'il me semble entendre de plus en plus fréquemment ce même type de discours de la part de familles à la recherche d'un premier bilan orthophonique: les orthophonistes, professionnels de la relation, se permettent d'être désagréables sous le poids du nombre de demandes, certes toujours plus nombreuses.

Autre sujet de colère, bien évidemment:

À quand **l'uniformisation des diplômes européens?**

Un bruit court que la Belgique ne va plus former autant de logopèdes... Est-ce une solution ?

Est-ce à nous, orthophonistes de terrain, de pallier à l'incohérence de ce système, en devant accueillir ces jeunes en stage pour un nombre d'heures plus important ?

La France, (ou plutôt le ministère de l'enseignement supérieur et, ou le ministère de la santé) ne pourrait-elle pas proposer une année charnière ?

Est-ce à ces jeunes de payer les failles de ce système ? De devoir prendre contact directement avec les professionnels de terrain qui sont déjà très sollicités ?

Ce coup de gueule est long... Mais ça va mieux en le disant... Même si cela ne résout rien!!!